



Les pages n° 142 – 1 mars 2023

Ce numéro des Pages rappelle l'entrée en vigueur, le 24 septembre prochain, du Data Governance Act et identifie trois types de règles présentes dans cet important texte européen en termes de gouvernance des données.

Nous vous rappelons par ailleurs le colloque organisé le 13 mars prochain par notre centre de recherche (CePri), consacré aux principes généraux du droit privé. Il reste des places et il est encore temps de vous inscrire en cliquant sur le lien suivant : <https://www.anthemis.be/event/les-principes-generaux-du-droit-prive-2023-03-13-467/register>

Bonne lecture

Jean-François Germain

Responsable du numéro

Brève

Le data Governance Act

L'actualité législative européenne en matière de numérique est importante. Alain Strowel vous parlait, dans une précédente livraison des Pages, de l'adoption du Digital Services Act et du Digital Markets Act. Peu de temps avant l'adoption de ces deux textes majeurs, le législateur européen adoptait le Data Governance Act (le DGA), un règlement sur la gouvernance

des données. Ce texte constitue l'un des piliers de la stratégie européenne des données.

On peut brièvement pointer trois types de règle présente dans ce DGA. Premièrement, (...) [Lire l'article complet](#)

Edouard Cruysmans

Professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles

Chargé de cours à l'Université catholique de Louvain

Juriste d'entreprise à l'Université catholique de Louvain



Rue du Bémel 5 bte 8 1150 Bruxelles BE